



Demande de réintégration de nationalité française

Par **olivier bouazza**, le **25/03/2011** à **00:48**

Bonjour,

je suis monsieur boussalaa olivier bouazza née le 12/02/1964 a lille d,un père algérien et d,une mère française ,mon père m,a ramener en algerie en 1972 ,j,ai 2 soeurs et un frère qui sont en france ,j,ai perdu ma nationalité a cause du cervice nationale français ,en m,a enlevé la nationalité française sans me prevenir en 1989 ,je n,avais personne qui m,aide meme mon père s,en fout de moi et il a saisi tous mes papiers a cause qu,il me faire éloigner de ma mere et mes frères .merci et veuillez agréer monsieur ,mes salutation distinguées ,je souhaite avoir une bonne réponse .

Par **mimi493**, le **25/03/2011** à **01:55**

Pour réintégrer la nationalité française, il faut d'abord vivre en France et prouver qu'on a conservé des liens familiaux, culturels avec la France.

Commencez par demander la copie intégrale de votre acte de naissance, à votre commune de naissance, pour savoir dans quel contexte, exactement, vous avez été déchu de la nationalité française.

Par **olivier bouazza**, le **29/03/2011** à **23:59**

merci beaucoup d,avoir me répondre .voila mimi je me suis piégé par le consul d,Oran a cause du service militaire ,il m,a convoqué et m,a dit si tu ne le passe pas je fais enlever la nationalité , c,est bien dommage je n,avais pas de moyen pour y aller ,j,avais 21 ans et je n,avais personne qui m,orienter vers la réalité ,ma mère et mes soeurs ainsi que mon frère vivais en France ,je ne connais personne d,eux .actuellement je vis avec ma charmante et belle femme qui m,encourage et qui m,aide toujours vers la bonne voie ,malgré tout je souhaite avoir rencontré ma famille et faire régler mes papiers .je vous remercie une 2eme fois et j,attends toujours des nouvelles.